



Pôles d'appui à la scolarité (PAS) : c'est NON !

Rendez les postes !

Alors même que Lundi 11 mai, dans le cadre de l'examen du projet de loi "visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers", **les députés ont voté contre la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS)**, le ministère de l'Éducation Nationale s'entête !

Ainsi, dans l'Yonne, 9 PAS doivent être déployés à la rentrée 2026. Soit 9 postes qui permettraient d'éviter 9 fermetures prévues pour la rentrée !

Ce dispositif, en amont des notifications de la MDPH, et censé repérer les difficultés des élèves ne répond en rien aux besoins et ne fera qu'aggraver une situation déjà catastrophique.

En détournant et réorientant notamment des enseignant.es spécialisé.es vers des missions de diagnostic à la place de la prise en charge en présentiel de ces élèves, ce dispositif diminuera encore plus des moyens déjà insuffisants pour les RASED.

A contrario, il est plus que nécessaire de créer les postes et donner les moyens à l'école de fonctionner correctement : enseignants, remplaçants, AESH, enseignants spécialisés... nous manquons de tout et ce sont encore 4000 postes supprimés pour la rentrée impliquant près de 30 fermetures de classes supplémentaires dans notre département et des postes en moins pour le remplacement et le spécialisé (RASED, Sessad...).

Pourtant, quand il s'agit de renflouer les caisses de l'armée, l'argent ne manque plus !

Nous refusons le budget de guerre, les fermetures de classes, les suppressions de postes et les dispositifs, tels que les PAS, qui amènent à donner en fonction des moyens, toujours à la baisse, et non des besoins.

C'est pourquoi nous exigeons l'abandon de la mise en place des PAS, des moyens supplémentaires et le redéploiement de tous les postes attribués aux PAS.

Nous demandons au Directeur Académique que ces 9 postes soient immédiatement restitués afin d'annuler les fermetures de classes et ouvrir les postes nécessaires.

Le 2 juin 2026